

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DECEMBRE 2020

Lundi le 7 décembre 2020
À compter de 19 h
Par conférence Zoom

Les membres du conseil municipal présents sont :

Via conférence Zoom :

Sylvie Surprenant

Mairesse, présente à l'hôtel de ville

CONSEILLERS(ÈRES)

Armando Melo

Normand Toupin

Barbara Morin

Michel Milette

Luc Vézina

Johane Michaud

Régine Apollon

Christian Charron

DISTRICTS

Blanchard

Chapleau

De Sève

Ducharme

Lonergan

Marie-Thérèse

Morris

Verschelden

formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Madame la Mairesse Sylvie Surprenant.

Assistent également à la séance extraordinaire du conseil :

Sylvie Trahan

Robert Asselin

Greffière

Directeur général adjoint

Division des services techniques

Madame la Mairesse constate le quorum et ouvre la séance.



1.- OUVERTURE

Note au lecteur

- *La mairesse ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de la mairesse ou du président de la séance, le cas échéant.*
- *Le présent procès-verbal reflète les décisions administratives adoptées par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse lors de la séance publique dont la date est dévoilée au début dudit procès-verbal. Le lecteur doit toutefois être avisé qu'en vertu des dispositions contenues à la Loi sur les cités et villes, ce procès-verbal doit faire l'objet d'une approbation finale, laquelle est délivrée par décision du conseil municipal, lors de sa séance suivante.*

*Sylvie Trahan
Greffière du conseil municipal*

RÉSOLUTION 2020-499

Sur proposition de M. le Conseiller Michel Milette appuyée par Mme la Conseillère Régine Apollon, il est résolu:

- **QUE** la présente séance extraordinaire se déroule à huis clos.
- **QUE** les membres du conseil participent à la présente séance extraordinaire par appel conférence.
- **QUE** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que rédigé sur les copies remises aux membres du conseil soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse amorce, dès maintenant, la présentation de son discours sur le budget 2021 et sur le programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023.

Adoption de
l'ordre du jour

PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

Chères Thérésiennes, Chers Thérésiens,

Nous procédons ce soir à l'adoption du budget 2021 de la Ville de Sainte-Thérèse. Ce faisant, nous annonçons un gel des taxes foncières pour tous les propriétaires thérésiens.

L'année que nous venons de passer fut digne d'une montagne russe en raison de l'apparition de la pandémie mondiale de COVID-19. Au Québec, depuis mars dernier, nous vivons une situation sans précédent pour laquelle nous n'avons pas de repère. Nous progressons dans un contexte qui évolue rapidement, tout en nous adaptant aux diverses consignes mises en place par le gouvernement québécois.

Les sphères économiques et sociales de notre société sont fortement affectées par la COVID-19. Le quotidien de chacune et chacun d'entre nous s'en trouve chamboulé. Mais malgré les difficultés rencontrées, nous nous relevons les manches et nous nous serrons les coudes. Nous faisons preuve de créativité et nous réinventons certaines de nos façons de faire. Je profite de l'occasion pour souligner la résilience des citoyennes et des citoyens, des commerçants et des restaurateurs, ainsi que des organismes présents sur notre territoire.

L'ensemble des employés municipaux font également preuve d'une grande agilité pour assurer la continuité des services offerts à la population. L'ensemble du personnel de la Ville de Sainte-Thérèse est habité par le désir d'offrir une qualité de vie exemplaire à toutes les générations, et tous les efforts déployés au fil des derniers mois en font foi.

Je suis d'autant plus fier d'adopter un budget équilibré qui donnera un répit aux contribuables thérésiens en 2021, grâce entre autres à l'octroi d'une aide financière du gouvernement du Québec. Lors de la préparation budgétaire, l'une de nos préoccupations principales est de ne pas alourdir le fardeau fiscal de la population et cette annonce en est la preuve concrète.

BUDGET EN BREF

Le budget 2021 de la Ville de Sainte-Thérèse se chiffre à 59 502 100 \$, soit 845 300 \$ de plus qu'en 2020, pour une augmentation de 1,4 %.

Dans ce budget, nous devons notamment considérer :

- la deuxième année du rôle triennal 2020-2021-2022 ;
- l'augmentation de certaines quotes-parts versées par la Ville aux organismes partenaires.

SURVOL DU BUDGET

| | BUDGET 2021 | BUDGET 2020 | VARIANCE | |
|--|---------------|---------------|--------------|---------|
| Budget global | 59 502 100 \$ | 58 656 800 \$ | 845 300 \$ | 1,4 % |
| Revenus de taxes et tarifications | 42 610 100 \$ | 42 475 100 \$ | 135 000 \$ | 0,3 % |
| Remboursement de la dette à long terme et frais de financement | 8 631 300 \$ | 8 901 400 \$ | (270 100) \$ | (3,0) % |
| Quotes-parts | 12 173 300 \$ | 11 856 000 \$ | 317 300 \$ | 2,7 % |



BUDGET DÉTAILLÉ

Compte tenu du gel des taxes, les taux de la taxe foncière sont identiques en 2021 et en 2020.

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE 2021

par catégorie d'immeubles (du 100 \$ d'évaluation)

| | Générales | | Spéciales | | Total | |
|---|-----------|-------|-----------|-------|-------|-------|
| | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Taux de base | 0,558 | 0,558 | 0,150 | 0,150 | 0,708 | 0,708 |
| Immeubles six logements et plus | 0,626 | 0,626 | 0,169 | 0,169 | 0,795 | 0,795 |
| Immeubles non résidentiels (< 500 000 \$) | 2,040 | 2,040 | 0,550 | 0,550 | 2,590 | 2,590 |
| Immeubles non résidentiels (> 500 000 \$) | 2,169 | 2,169 | 0,584 | 0,584 | 2,753 | 2,753 |
| Immeubles industriels | 2,788 | 2,788 | 0,751 | 0,751 | 3,539 | 3,539 |
| Terrains vagues desservis | 1,115 | 1,115 | 0,300 | 0,300 | 1,415 | 1,415 |

QUOTES-PARTS AUX ORGANISMES

Les quotes-parts versées aux organismes partenaires de la Ville augmentent de 317 300 \$, soit 2,7 % de plus qu'en 2020.

| ORGANISMES | 2021 | 2020 | VARIANCE | |
|---|----------------------|----------------------|-------------------|--------------|
| Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) | 476 600 \$ | 484 400 \$ | (7 800 \$) | (1,6) % |
| Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB) | 7 243 400 \$ | 7 069 100 \$ | 174 300 \$ | 2,5 % |
| Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) | 2 383 600 \$ | 2 338 000 \$ | 45 600 \$ | 2,0 % |
| Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville | 1 711 500 \$ | 1 607 100 \$ | 104 400 \$ | 6,5 % |
| MRC de Thérèse-De Blainville | 168 200 \$ | 168 200 \$ | 0 \$ | 0 % |
| Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert | 190 000 \$ | 189 200 \$ | 800 \$ | 0,4 % |
| TOTAL | 12 173 300 \$ | 11 856 000 \$ | 317 300 \$ | 2,7 % |

REVENUS

Les taxes et tarifications - taxes foncières générales, taxes spéciales, tarifications de l'eau, de l'assainissement des eaux, des ordures, du transport en commun et du Fonds d'Infrastructures - représentent 71,6 % des revenus de la Ville, soit 42 610 100 \$.



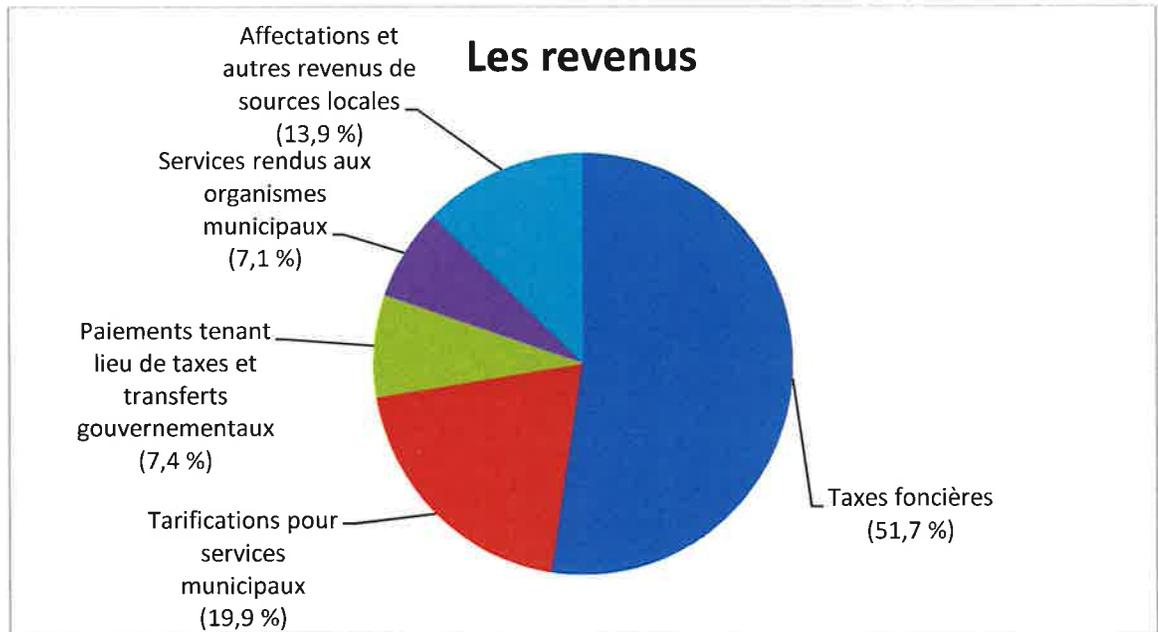
TARIFS 2021

| | | |
|--|---|--------------|
| Transport en commun - résidentiel | 184 \$/porte | Gel de tarif |
| Transport en commun - non résidentiel | 494 \$/porte | Gel de tarif |
| Transport en commun - industriel | 1 884 \$/porte | Gel de tarif |
| Tarif de l'eau résidentiel et commercial | 212 \$/porte | Gel de tarif |
| Tarif de l'eau compteur commercial et industriel | 0,53 \$/m ³ et 0,61 \$/m ³ (+ 10 000 m ³) | Gel de tarif |
| Tarif d'ordures, de rejets recyclables et de matières organiques résidentiel et commercial | 181 \$/porte | Gel de tarif |
| Assainissement de l'eau résidentiel et commercial | 135 \$/porte | Gel de tarif |
| Assainissement de l'eau compteur commercial et industriel | 0,55 \$/m ³ | Gel de tarif |
| Assainissement de l'eau industriel type 2 | 0,55 \$/m ³ et 0,59 \$/m ³ (+ 5 500 m ³) | Gel de tarif |
| Fonds d'infrastructures - résidentiel | 15 \$/porte | Gel de tarif |
| Fonds d'infrastructures - non résidentiel | 100 \$/porte | Gel de tarif |
| Fonds d'infrastructures - industriel | 500 \$/porte | Gel de tarif |

À ces revenus s'ajoutent entre autres ceux :

- de l'alimentation en eau potable pour les villes de Blainville, Boisbriand, Mirabel et Rosemère et autres services rendus aux organismes municipaux de l'ordre de 4 209 200 \$;
- des droits de mutation et autres de l'ordre de 3 740 300 \$;
- des compensations tenant lieu de taxes perçues pour les institutions d'enseignement et de la santé qui atteignent 2 455 100 \$;
- de la location de bâtiments municipaux de 1 264 500 \$;
- d'organismes gouvernementaux sous forme de subventions qui s'élèvent à 1 765 700 \$;
- des revenus de perception de la cour municipale représentant 1 114 700 \$;
- d'activités de loisirs, de culture et autres se chiffrant à 424 000 \$;
- d'affectations de 1 140 900 \$, afin de couvrir principalement des dépenses non récurrentes ;
- d'affectations de 165 000 \$ pour la phase II du Programme de subvention visant la revitalisation d'une partie du centre-ville (rénovation des façades commerçantes du Village) ;
- d'affectations de 126 400 \$ pour le Programme de subvention à la rénovation des bâtiments patrimoniaux.

| REVENUS | 2021 | 2022 | VARIANCE | |
|--|----------------------|----------------------|-------------------|--------------|
| Taxes foncières | 30 769 800 \$ | 30 742 600 \$ | 27 200 \$ | 0,1 % |
| Tarifications pour services municipaux | 11 840 300 \$ | 11 732 500 \$ | 107 800 \$ | 0,9 % |
| Paiements tenant lieu de taxes et transferts gouvernementaux | 4 429 400 \$ | 4 624 300 \$ | (194 900) \$ | (4,2) % |
| Services rendus aux organismes municipaux | 4 209 200 \$ | 4 168 900 \$ | 40 300 \$ | 1,0 % |
| Affectations et autres revenus de sources locales | 8 253 400 \$ | 7 388 500 \$ | 864 900 \$ | 11,7 % |
| TOTAL | 59 502 100 \$ | 58 656 800 \$ | 845 300 \$ | 1,4 % |

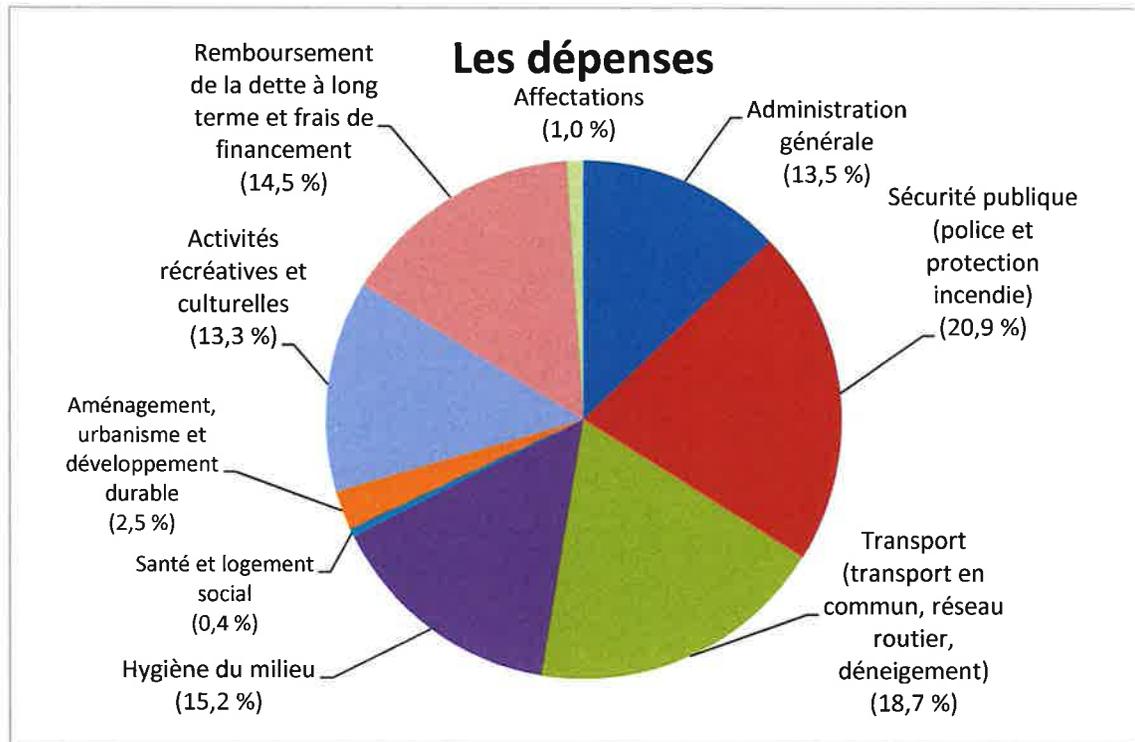


DÉPENSES

L'augmentation des dépenses par rapport à l'an dernier se chiffre à 845 300 \$, soit une augmentation de 1,4 %.

Le budget des dépenses 2021, de l'ordre de 59 502 100 \$, s'illustre comme suit :

| DÉPENSES | 2021 | 2020 | VARIANCE | |
|--|----------------------|----------------------|-------------------|--------------|
| Administration générale | 8 033 400 \$ | 7 550 900 \$ | 482 500 \$ | 6,4 % |
| Sécurité publique (police et protection incendie) | 12 421 400 \$ | 12 321 600 \$ | 99 800 \$ | 0,8 % |
| Transport (transport en commun, réseau routier, déneigement) | 11 114 900 \$ | 10 989 300 \$ | 125 600 \$ | 1,1 % |
| Hygiène du milieu | 9 019 800 \$ | 8 767 300 \$ | 252 500 \$ | 2,9 % |
| Santé et logement social | 243 200 \$ | 266 800 \$ | (23 600) \$ | (8,8) % |
| Aménagement, urbanisme et développement durable | 1 517 700 \$ | 1 449 200 \$ | 68 500 \$ | 4,7 % |
| Activités récréatives et culturelles | 7 915 200 \$ | 7 805 400 \$ | 109 800 \$ | 1,4 % |
| Remboursement de la dette à long terme et frais de financement | 8 631 300 \$ | 8 901 400 \$ | (270 100) \$ | (3,0) % |
| Affectations | 605 200 \$ | 604 900 \$ | 300 \$ | 0,0 % |
| TOTAL | 59 502 100 \$ | 58 656 800 \$ | 845 300 \$ | 1,4 % |



SERVICE DE LA DETTE

Le remboursement du service de la dette se chiffrera à 8 446 800 \$ en 2021, comparativement à 8 736 400 \$ pour l'année 2020. La dette de la Ville est composée d'investissements qui sont nécessaires à son amélioration globale, alors que d'autres découlent d'obligations gouvernementales. Afin d'atténuer les impacts fiscaux de ces investissements, nous recherchons activement des programmes de subvention auxquels nos projets sont admissibles.

Par exemple, le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec permet à la Ville de réduire le montant à financer de certains projets d'investissement. De plus, le contexte économique permet à la Ville de financer et de refinancer diverses dettes à des taux avantageux.

Voici les principaux projets réalisés en 2020 qui seront financés en partie ou en totalité en 2021 :

- la réfection de parcs et d'espaces publics ;
- une partie des grands travaux d'infrastructures de la rue Turgeon ;
- divers matériels roulants et équipements ;
- divers équipements devant loger l'atelier mobile d'aqueduc.

SERVICES À LA POPULATION

Le Village de Sainte-Thérèse

Grands travaux de la rue Turgeon

La deuxième phase des grands travaux de la rue Turgeon est maintenant achevée et les automobilistes sont heureux de pouvoir circuler librement sur la rue Turgeon. Prenant place entre la rue Joseph-Hamelin et la voie ferrée, les travaux de cette seconde phase ont permis la réfection des infrastructures souterraines centenaires et la construction du réseau pour l'enfouissement futur des fils électriques, notamment sous la voie ferrée, ce qui représentait un défi important de ce grand projet.

En plus des travaux civils nécessaires, de nombreux changements ont été apportés pour rendre ce secteur plus convivial et sécuritaire. Je remercie les commerçants et les résidents pour leur patience et leur collaboration au cours des derniers mois. Ainsi, j'invite les citoyens à venir découvrir les nouveaux aménagements et à profiter de leur visite pour encourager les commerçants du secteur !

La troisième phase de cette série de quatre débutera au printemps prochain. Elle comprendra notamment la mise en place des conducteurs des différentes compagnies d'utilités publiques dans les nouveaux conduits souterrains. Suivront les branchements de tous les bâtiments au nouveau réseau électrique souterrain, permettant ensuite le retrait des fils électriques aériens. Les interventions prévues seront ponctuelles et ne nécessiteront pas de fermetures de rues importantes comme lors des deux premières phases.

Rappelons que ce projet majeur de renouveau urbain offrira une porte d'entrée vivante et rajeunie au Village de Sainte-Thérèse, à l'image des commerçants, des citoyens et des visiteurs qui le fréquentent.

Village de Noël en mode virtuel

Notre traditionnel Village de Noël réunissant le Marché gourmand et la Maison des métiers d'art ne peut avoir lieu cette année. Mais qu'à cela ne tienne, nous vous proposons de retrouver la soixantaine d'exposants qui devaient participer à l'événement sur le site Web de la Ville ! Vous verrez, leurs produits sont inspirants. Plus que jamais, nous devons acheter québécois et encourager nos commerçants.

Nous vous proposons également une toute nouvelle programmation incluant concours et initiatives festives pour égayer votre mois de décembre, dans le respect des consignes sanitaires et de la distanciation physique. Sans oublier le Village qui est déjà paré de ses plus beaux atours ! Venez faire un tour, et laissez-vous émerveiller par la féerie des rues illuminées...

Nous espérons que les conditions favorables seront réunies pour le retour du Village de Noël, un événement des plus festifs et apprécié des visiteurs, dès l'an prochain. Soyez assurés que nous serons prêts à vous en mettre plein la vue !

ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

De la culture, il y en a pour tous les goûts à Sainte-Thérèse. Même si les dernières éditions des festivals Music4Cancer et Santa Teresa ont dû être annulées en 2020, nous continuons de les soutenir et nous espérons qu'ils puissent se produire et animer notre belle ville en 2021.

Un troisième panneau lumineux sera installé sur la Maison du citoyen en 2021. Il complètera le trio des œuvres installées sur le mur latéral du Café Les Allumé(e)s au 34, rue Blainville Ouest et sur celui du complexe d'habitation Le Belmont à l'intersection des rues Dubois et Turgeon.

La vie culturelle a été chamboulée en 2020. Mais à la Ville de Sainte-Thérèse nous sommes fiers d'avoir offert aux citoyennes et aux citoyens une saison estivale somme toute bien remplie. En voici quelques exemples :

- des mots doux qui apparaissent sous la pluie ;
- un événement de *Land Art* au parc Jardin des Sources ;
- des séances de percussions en direct des balcons ;
- des pauses musicales au Village ;
- sans oublier un mémorable défilé de la Fête nationale du Québec.

D'ailleurs, la Société nationale des Québécoises et Québécois, région Laurentides, de même que le Mouvement national des Québécois ont souligné l'originalité et l'efficacité du travail de l'équipe du Service de la culture et des loisirs à cette occasion. Bravo !

En matière de patrimoine, le Programme de subvention à la rénovation des bâtiments patrimoniaux a été mis en place cette année afin d'apporter une aide financière aux propriétaires de bâtiments patrimoniaux pour la réalisation de travaux de mise en valeur de leur bâtiment. Deux subventions ont été remises en 2020 à des propriétaires dont l'immeuble et les travaux étaient admissibles.

SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES

Rappelons que la Ville de Sainte-Thérèse a déposé une demande de subvention auprès du gouvernement provincial au tout début de l'année 2020, afin de financer la majorité des coûts de construction d'un nouvel aréna à l'emplacement exact de l'ancien. L'aréna du Collège Lionel-Groulx avait dû être démoli pour des raisons de sécurité à l'automne 2018. Depuis la nouvelle de cette démolition, la population indique son désir de ravoir un aréna à une glace en lieu et place de l'ancien. Nous sommes toujours en attente d'une réponse du gouvernement afin de déterminer les prochaines étapes de ce projet porteur pour notre communauté.

Les familles thérésiennes seront heureuses d'apprendre que nous remplacerons les glissoires de la pataugeoire au parc Richelieu pour l'été prochain. Après avoir rénové le chalet des baigneurs et mis à niveau la piscine, ce sera au tour de la pataugeoire de subir une cure de rajeunissement.

Les modules de jeux qui ont été incendiés par des vandales au parc Guy-Blanchard seront remplacés en 2021. J'en profite pour rappeler qu'annuellement, de tels gestes coûtent chers à la communauté. Dans ce cas précis, ce sont des enfants qui sont privés d'un espace ludique extérieur où s'amuser, ainsi qu'une communauté qui doit défrayer les coûts monétaires de nouvelles infrastructures. La mise à niveau et l'entretien d'équipements et d'infrastructures se poursuivra également dans divers parcs et places publiques en 2021.

Rappelons qu'en toute saison, les Thérésiennes et les Thérésiens peuvent profiter gratuitement du site du parc intermunicipal du Domaine Vert, sur présentation d'une Carte citoyen valide.

SÉCURITÉ INCENDIE

Depuis le 31 août 2020, la population de Sainte-Thérèse peut compter sur une garde en caserne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cette nouvelle structure permet aux pompiers d'intervenir encore plus rapidement, un avantage non négligeable quand on sait que quelques minutes peuvent faire toute la différence ! En 2021, nous accueillerons également un nouveau membre dans l'équipe de prévention au sein de notre Service de sécurité incendie.

ENVIRONNEMENT ET URBANISME

En 2019, nous avons planté 224 arbres sur le territoire thérésien. En 2020, nous avons comme objectif d'en planter 250. Je suis heureuse d'annoncer que nous avons dépassé cet objectif cette année et que nous avons planté 316 arbres, dont 69 dans le cadre des grands travaux de la rue Turgeon.

Une vingtaine d'essences d'arbres a été utilisée afin de favoriser la biodiversité et ainsi éviter la propagation de certaines maladies, dont l'agrile du frêne. Nous portons une attention particulière à la variété et à l'emplacement des essences pour favoriser une foresterie urbaine durable. Au total, d'ici la fin de 2022, nous souhaitons avoir planté l'ambitieux nombre de 1000 arbres sur le territoire !



La Ville de Sainte-Thérèse ira de l'avant en 2021 avec la conversion de l'éclairage de rue traditionnel pour de l'éclairage de rue au DEL. Ce projet découle du programme mis sur pied par la Fédération québécoise des municipalités, à la suite d'un appel d'offres public pour l'ensemble des villes du Québec. Ainsi, environ 77 % des lampadaires sur notre territoire seront convertis, nous permettant des économies notables d'énergie et d'entretien, tout en offrant un seuil de rentabilité intéressant.

De nouveaux complexes d'habitation verront le jour en 2021 à Sainte-Thérèse. Tout d'abord, la construction de deux projets en cours se terminera, soit celle située au coin des rues Turgeon et Napoléon, de même que celle à l'intersection des rues Napoléon et Blanchard. De plus, de nouveaux projets se concrétiseront comme la première phase du complexe Le Phare à la place Fabien-Drapeau, ainsi que le 55 et le 95, rue des Pianos. Enfin, la dernière phase de l'imposant complexe VIVA Cité, à la place Claude-Dagenais prendra forme, devançant l'échéancier prévu de cet ensemble résidentiel et commercial.

QUALITÉ DE VIE

Le projet de la vignette de stationnement hivernal de nuit est de retour pour la saison 2020-2021. Il a été mis sur pied l'an dernier et permet aux citoyens de stationner leur véhicule sur les voies publiques sans s'exposer à l'émission d'un constat d'infraction, du 1^{er} décembre au 15 mars, de minuit à 7 h. Il est toutefois important de préciser que cette autorisation de stationnement est suspendue pendant les opérations de déneigement. Une nouveauté cette année, les citoyens peuvent se procurer une vignette en ligne via notre site Internet, elle est ensuite envoyée par la poste.

Nous avons vendu un peu plus de 550 vignettes l'hiver dernier, une expérience qui s'est avérée dès plus positives. Nous souhaitons donc continuer d'offrir cette alternative de stationnement de nuit pendant la période hivernale aux Thérésiennes et aux Thérésiens qui en ont besoin. Les vignettes leur simplifient la vie lorsqu'il n'y a pas d'opération de déneigement en cours sur le territoire.

La Ville a renouvelé son entente de soutien financier au Groupement des entreprises de Sainte-Thérèse, une aile de la Chambre de commerce et d'industrie de Thérèse-De Blainville, pour 2021 et 2022. Ce groupement accompagne et guide de différentes façons les entreprises membres qui sont situées sur notre territoire. Les mois à venir continueront d'être difficiles pour nos commerçants et pour la vitalité économique de notre communauté, c'est pourquoi il est important de leur démontrer notre solidarité.

L'AVENIR

Il est d'autant plus difficile de parler d'avenir en ce moment. L'instabilité qui caractérise l'évolution de la pandémie de COVID-19 nous met tous sur le même pied d'égalité... nul ne peut prédire de quoi demain sera fait. Toutefois, en matière de finances municipales, la population thérésienne peut être assurée qu'une chose demeure : notre priorité de prendre des décisions responsables, dans le meilleur intérêt de l'ensemble de la population.

REMERCIEMENTS

Je me dois de remercier les fonctionnaires municipaux qui sont essentiels à la préparation annuelle du budget de la Ville de Sainte-Thérèse, un exercice qui nécessite diligence et rigueur. Je salue plus particulièrement le travail de la directrice générale, madame Chantal Gauvreau, ainsi que celui du directeur général adjoint, monsieur Robert Asselin, sans oublier l'apport considérable de la directrice du Service des finances et trésorière par intérim, madame Chantal Robillard.

Je remercie également notre équipe de direction qui a à cœur la qualité de l'ensemble des services qui sont offerts à la population. Ces femmes et ces hommes mettent quotidiennement le mieux-être des citoyens au cœur de leurs actions, tout en étant soucieux d'économiser les fonds publics. Ils font un travail remarquable !

**VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

Alors que 2020 tire lentement sa révérence, je vous offre, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux du temps des Fêtes ! Collectivement, nous venons de traverser une année hors du commun, et il va sans dire que la période des Fêtes sera différente cette année. Heureusement, certaines choses ne changent pas, c'est le cas de la solidarité qui unit notre communauté.

Ainsi, encourageons nos commerces locaux et apportons notre soutien aux organismes qui ont besoin de nous. Prenons aussi soin des personnes plus fragiles et continuons d'encourager nos jeunes au quotidien, leurs efforts des derniers mois méritent d'être reconnus.

Enfin, que le temps des Fêtes soit doux pour chacune et chacun de vous et que la nouvelle année soit porteuse d'espoir, de renouveau, et surtout, de santé !

Joyeuses Fêtes à toutes et à tous !

**SYLVIE SURPRENANT,
MAIRESSE**

Le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2021, 2022 et 2023 est annexé au présent budget.



Annexe

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023

ANNEXE I
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2021-2022-2023



SAINTE-THÉRÈSE

| Description | 2021 | 2022 | 2023 | Total 2021 à 2023 |
|--|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Autres | 15 200 \$ | | | 15 200 \$ |
| Matériels roulants | 162 700 \$ | | | 162 700 \$ |
| Logiciels, équipements et ameublements | 160 500 \$ | 26 300 \$ | 36 700 \$ | 223 500 \$ |
| Réfections et améliorations des bâtiments municipaux | 46 400 \$ | | | 46 400 \$ |
| TOTAL - FONDS DE ROULEMENT | 384 800 \$ | 26 300 \$ | 36 700 \$ | 447 800 \$ |

| Description | 2021 | 2022 | 2023 | Total 2021 à 2023 |
|---|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Autres | 209 100 \$ | 195 500 \$ | 80 100 \$ | 484 700 \$ |
| Logiciels, équipements et ameublements | 388 600 \$ | | | 388 600 \$ |
| TOTAL - EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉS | 597 700 \$ | 195 500 \$ | 80 100 \$ | 873 300 \$ |

| Description | 2021 | 2022 | 2023 | Total 2021 à 2023 |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| Matériels roulants | 1 076 100 \$ | 713 900 \$ | 892 400 \$ | 2 682 400 \$ |
| Conversion de l'éclairage de rue au DEL | 1 548 400 \$ | | | 1 548 400 \$ |
| Réfections et améliorations des bâtiments municipaux | 840 200 \$ | 500 000 \$ | 500 000 \$ | 1 840 200 \$ |
| Amenagement ou réaménagement de parcs, chalets et plateaux sportifs | 1 790 000 \$ | 7 504 600 \$ | 3 688 300 \$ | 12 982 900 \$ |
| Réfection d'infrastructures de rues | 4 462 000 \$ | 4 462 000 \$ | 4 462 000 \$ | 13 386 000 \$ |
| Réfection d'infrastructures et revitalisation d'une portion de la rue Turgeon | 1 994 800 \$ | 3 149 600 \$ | | 5 144 400 \$ |
| TOTAL - RÉGLEMENTS (VILLE ENTIÈRE) | 11 711 500 \$ | 16 330 100 \$ | 9 542 700 \$ | 37 584 300 \$ |

| Description | 2021 | 2022 | 2023 | Total 2021 à 2023 |
|---|-------------------|-------------------|-------------|-------------------|
| Rue Madeleine-Bleau | 213 100 \$ | 100 800 \$ | | 313 900 \$ |
| Place Claude-Dagenais | 94 500 \$ | | | 94 500 \$ |
| TOTAL - RÉGLEMENTS (AMÉLIORATIONS LOCALES) | 307 600 \$ | 100 800 \$ | - \$ | 408 400 \$ |

| | | | | |
|--------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| TOTAL | 13 001 600 \$ | 16 652 700 \$ | 9 659 500 \$ | 39 313 800 \$ |
|--------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|



Adoption du
budget 2021

RÉSOLUTION 2020-500

Sur proposition de M. le Conseiller Luc Vézina appuyée par M. le Conseiller Normand Toupin, il est résolu:

- **QUE** le budget des activités financières de l'année 2021 tel qu'établi par le conseil municipal soit et est adopté au montant de dépenses de 59 502 100 \$ et au montant total équivalent de revenus de 59 502 100 \$.
- **QU'**en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière de la Ville soit et est autorisée à produire au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ledit budget 2021.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-501

Sur proposition de M. le Conseiller Armando Melo appuyée par Mme la Conseillère Régine Apollon, il est résolu:

- **QUE** le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 tel qu'établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l'ordre de:

13 001 600 \$ pour l'année 2021

16 652 700 \$ pour l'année 2022

9 659 500 \$ pour l'année 2023

39 313 800 \$ PTI total

soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité.

3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

4.- GESTION DU TERRITOIRE

5.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE

**6.- FINANCES****7.- RESSOURCES HUMAINES****8.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE****RÉSOLUTION 2020-502**

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par M. le Conseiller Armando Melo, il est résolu:

- QU'un résumé du budget de l'année 2021 et du programme triennal des immobilisations pour les années 2021-2022-2023 soit publié dans le journal "Nord Info", édition du 16 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité.

9.- SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX PUBLICS**10.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES****11.- SÉCURITÉ PUBLIQUE****12.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

13.- AFFAIRES NOUVELLES

14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

15.- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2020-503

Sur proposition de M. le Conseiller Christian Charron appuyée par M. le Conseiller Armando Melo, il est résolu:

- **QUE** la présente séance soit et est levée à 19 h 50.

Adoptée à l'unanimité.

Levée de la
séance

SIGNATURES D'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, nous attestons, en notre qualité de mairesse (ou la personne qui préside la séance) et de greffière (ou de greffière adjointe en cas d'absence) que le conseil municipal a approuvé le présent procès-verbal lors de la séance suivante.

Mme Sylvie Surprenant, mairesse

Date

Sylvie Trahan

M^e Sylvie Trahan

Greffière de la Ville

09-12-2020

Date

Date

INITIALES DU MAIRE

| |
|--|
| |
| |

INITIALES DU GREFFIER